

## Constitution d'une armée franco-allemande

### I. Intérêt de cette initiative

- **L'efficacité opérationnelle** : aujourd'hui situation consternante : les 15 pays de l'Union européenne dépensent à eux tous la moitié du budget des Etats-Unis pour une capacité militaire évaluée entre 10 et 15 %. De plus, l'Europe a sous les drapeaux 2 millions d'hommes pour 1,5 million aux Etats-Unis. **Augmenter l'efficacité c'est augmenter la cohérence plutôt qu'augmenter les budgets.** Une armée européenne de 750 000 hommes suffirait.
- **Le franco-allemand : démarche pertinente** : au-delà de la **symbolique** forte, cette démarche a connu avec la brigade franco-allemande une expérimentation jugée très positive par tous. Mais surtout la crise irakienne a prouvé que ce pays et nous-mêmes avons **une identité de vue** et une **détermination** commune et forte lors d'une crise majeure. Des armées fusionnées au service de politiques étrangères divergentes (ex. : Grande-Bretagne) serait problématique et voué à l'échec.
- **La fusion franco-allemande s'inscrit dans la logique de la Constitution européenne.** La notion de **coopération structurée** prévue dans le Traité a été conçue en matière de Défense pour aller vers un noyau de sécurité au niveau européen. Il est clair que le franco-allemand en est le moteur. Enfin, les dernières négociations Chirac-Schroöder-Blair montre que les britanniques sont prêts à faire des concessions pour ne pas laisser Français et Allemands seuls ensemble. **Cette initiative crée donc une dynamique de construction de l'Europe de la Défense.**

## II. Ce qui existe

Depuis 1989, il n'y a eu aucune initiative importante prise en terme de véritable intégration de forces.

- 1989 : **brigade franco-allemande**, seul corps international totalement intégré, 5000 hommes.
- 1993 : le corps européen : brigade franco-allemande + quelques forces françaises, belges, espagnoles et luxembourgeoises.

## III. Ce que l'on peut faire concrètement à court terme pour faire vivre cette idée

- Commencer par créer un **corps franco-allemand d'intervention humanitaire** : fusionner les forces de ces deux pays susceptibles d'opérer pour ce type de mission. Réalisation assez facile. De plus ces unités ont l'habitude de s'intégrer dans des forces multinationales plus vastes.
- Fusionner les **moyens de projection aériens et navals** : idée d'autant plus réaliste que la constitution d'un Etat-major commun et ses capacités de commandement est actuellement testée en réel pour le domaine aérien.
- **Fusionner les capacités spatiales** : aussi bien dans le **renseignement** que dans la **transmission**. L'énorme avantage de cette proposition est que nos deux moyens spatiaux sont très complémentaires (renseignement optique pour nous, radar pour les allemands). Le partage du renseignement a déjà été testé de façon opérationnelle pour le Kosovo.

Dans le domaine de la télécommunication stratégique, l'apport britannique serait nécessaire. (les britanniques ne nous laisseraient pas créer une telle dynamique franco-allemande sans frapper à la porte).

C'est un bon exemple qu'une **dynamique franco-allemande entraînerait une dynamique européenne.**